



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation concernant l'Iraq », tenue le mardi 16 février 2021. Une déclaration a également été faite par le représentant de l'Iraq.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(Signé) Barbara **Woodward**



Annexe I**Exposé de M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq**

Je voudrais avant toute chose condamner l'attaque à la roquette meurtrière qui a visé Erbil la nuit dernière. Ces tentatives irresponsables pour attiser les tensions font peser de graves menaces sur la stabilité de l'Iraq. Il est désormais de la plus haute importance que Bagdad et Erbil collaborent étroitement afin de traduire les coupables en justice.

En ce qui concerne les effets persistants de la pandémie, nous avons abordé une nouvelle année durant laquelle les Iraquiens espèrent tourner la page sur plusieurs fronts : redressement après la pandémie, élections, réforme économique, renforcement de l'état de droit et mise en place d'un environnement plus sûr pour tous. Si 2021 offre de nombreuses possibilités de changement profond et positif dans ces domaines et dans d'autres, il reste beaucoup à faire. Comme je l'ai souligné dans mon dernier exposé au Conseil de sécurité (S/2020/1144, annexe I), les conséquences des crises multiples et interdépendantes qui affligent l'Iraq sont appelées à durer. Une action décisive et concertée est de ce fait d'autant plus urgente.

S'agissant de l'économie, l'Iraq continue de connaître de graves difficultés financières et économiques, comme en témoigne la dévaluation exceptionnelle du dinar iraquien de plus de 20 % à la fin du mois de décembre. Néanmoins, une augmentation de près de 40 % des recettes pétrolières depuis novembre 2020 a atténué la crise de liquidités, offrant une certaine marge de manœuvre au Gouvernement. La poursuite prévue de l'augmentation des prix du pétrole devrait permettre au Gouvernement d'avancer sur des questions urgentes, telles que la prestation des services publics et les salaires des fonctionnaires.

Toutefois, malheureusement, très peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures de réforme indispensables, telles que décrites dans le Livre blanc des réformes économiques de l'année dernière. Il convient donc de répéter que l'Iraq ne peut se permettre ni une dépendance continue à l'égard de l'extraction de ressources ni le fardeau excessif d'un secteur public pléthorique. Comme toujours, la lutte contre la corruption économique et politique, la promotion d'une gouvernance solide, la transparence et la responsabilité doivent être les mots d'ordre qui accompagnent de telles réformes.

Comme je n'ai cessé de l'indiquer par le passé, de nombreuses occasions de mener des réformes véritables et nécessaires ont été gaspillées depuis 2003. Il est grand temps de donner la priorité à une diversification économique durable ainsi qu'au développement d'un secteur privé créateur d'emplois et à valeur ajoutée. Je le répète : une dépendance à l'égard de la volatilité des prix des matières premières n'est pas du tout une stratégie et, en fin de compte, elle ne peut que se retourner contre nous.

En ce qui concerne le budget et les relations entre Bagdad et Erbil, l'accord sur la loi de finances de 2021 exige une réconciliation et un compromis entre Bagdad et Erbil. Dans ce contexte, j'ai le regret d'annoncer une fois de plus qu'un accord définitif et durable sur les questions budgétaires et les questions plus larges reste hors de portée. La dure réalité est que les négociations constructives entre Bagdad et Erbil continuent d'être entravées par les lois qui font défaut depuis 2005, par exemple sur le pétrole et le partage des revenus. Les territoires contestés constituent une autre pomme de discorde.

À ce jour, aucun ordre du jour ni calendrier n'ont été fixés pour régler ces questions en suspens. Celles et ceux qui ont suivi de près les récentes négociations budgétaires auront compris qu'elles n'étaient pas seulement centrées sur des questions techniques, comme le nombre de barils par jour. Elles étaient également

intrinsèquement politiques, faites de doutes et d'une méfiance plus profonds. Compte tenu des nombreux enseignements que nous offre l'histoire de l'Iraq, beaucoup considèrent l'état actuel des choses comme particulièrement décevant. Je tiens à souligner à nouveau qu'une relation positive et stable entre l'Iraq fédéral et la Région du Kurdistan est absolument essentielle à la stabilité de l'ensemble du pays. Et, bien sûr, l'amélioration et le renforcement du système fédéral iraquien exigent des concessions de part et d'autre et la mise en pratique de ce que l'on prêche, ainsi que l'utilisation responsable d'un langage modéré par tous.

Pour en venir au calendrier électoral, le Conseil des ministres, en consultation avec la Haute Commission électorale indépendante, a décidé d'une nouvelle date pour les élections iraquiennes, qui doivent désormais se tenir le 10 octobre 2021, soit quatre mois plus tard que prévu initialement. Entre-temps, le Parlement a adopté la législation nécessaire pour financer les élections, et l'enregistrement des candidats et des alliances dans tout le pays, ainsi que la mise à jour des listes électorales, sont en cours. Cependant, le Parlement n'a pas encore arrêté la version définitive de la loi sur la Cour suprême fédérale qui doit encore être adoptée. Comme la Cour certifie les résultats des élections, de nouveaux retards ne sauraient être acceptés. J'exhorte toutes les parties à aller de l'avant sans délai ; ne pas le faire serait incompréhensible.

Afin de garantir la crédibilité des élections, il est impératif que les partis et les candidats opèrent dans un environnement libre et sûr. Il en va de même des membres des médias. À cet égard, les récents incidents sont pour le moins troublants.

Dans cette optique, j'appelle tous les partis, les parties prenantes et les autorités à se réunir, à convenir d'un code de conduite et à permettre à tous les candidats iraqiens de faire campagne librement, sans distinction d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, de croyance ou d'origine. Tout Iraquien qui souhaite participer aux élections en tant que candidat ou militant doit pouvoir le faire sans craindre d'être intimidé, attaqué, enlevé ou assassiné. Il va sans dire que les électeurs doivent se sentir entièrement libres de choisir leurs candidats préférés.

Le Conseil de sécurité est actuellement saisi d'une demande d'observation électorale émanant du Gouvernement iraquien. Je crois comprendre qu'une décision n'a pas encore été prise, mais je voudrais saisir cette occasion pour insister sur l'importance d'obtenir des éclaircissements. En m'adressant au Conseil, je voudrais également souligner que, quelle que soit sa réponse, les élections seront en tout temps dirigées et contrôlées par les Iraquiens. J'espère sincèrement que tous les dirigeants politiques iraqiens prendront vraiment cela à cœur. Tout aussi important, mais pas toujours bien compris, est le fait que l'ONU ne prend pas parti. Notre indépendance et notre impartialité sont ce qui nous définit.

Je sais bien que les faits ne prévalent pas toujours. Au contraire, ils sont parfois facilement supplantés par les perceptions qui, à leur tour, peuvent se transformer en réalités fausses, voire dangereuses, mais acceptées. Comme je l'ai dit la dernière fois, la désinformation et les complots sont un véritable poison. Pour être crédibles, les élections exigent des efforts collectifs, concertés, opportuns et transparents, avec l'ensemble des parties, autorités et acteurs concernés assumant leurs responsabilités respectives au service du peuple iraquien.

Je dois dire qu'après des semaines de déclarations déroutantes, je suis encouragée par les déclarations très récentes de certains hauts responsables politiques iraqiens, qui soulignent clairement l'importance d'élections crédibles et appellent à l'unité de l'État et de la nation, ainsi qu'à une identité nationale inclusive.

J'en viens à la politique et aux questions intérieures et sociales. S'agissant de la nécessité pressante d'un renforcement de la transparence, de la justice et de la responsabilisation, qu'il me soit permis d'affirmer clairement que la répression, les

violations des libertés fondamentales, notamment de la liberté d'expression et du droit de réunion pacifique, les disparitions forcées et les assassinats ciblés n'ont aucune place en démocratie. Malheureusement, transparence, justice et responsabilisation restent globalement absentes de tout le territoire iraquien, y compris de la Région du Kurdistan, surtout en ce qui concerne la répression des manifestations publiques. Si rien ne change, le public laissera de nouveau éclater sa colère tôt ou tard.

S'agissant des groupes armés, des fauteurs de troubles et de l'environnement sécuritaire et pénal, alors même que les Iraquiens ont commémoré le troisième anniversaire de la défaite territoriale de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) en décembre dernier, les odieux attentats suicides sur un marché de Bagdad, qui ont fait au moins 30 morts et plus de 100 blessés, ont été l'illustration douloureuse que l'extrémisme violent n'a pas été vaincu. Ces actes cruels et lâches nous ont rappelé brutalement que l'Iraq ne peut se reposer sur ses lauriers. Assurément, renforcer la sûreté et la sécurité implique tout autant de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme que d'être en mesure de répondre immédiatement aux menaces sur le terrain.

Les dirigeants iraquiens ont beau opérer dans un contexte géopolitique particulièrement complexe, ils continuent d'entretenir des relations ouvertes au service d'une politique étrangère qui met l'accent sur la souveraineté de l'Iraq. Les membres du Conseil m'ont déjà entendue le souligner : on ne saurait trop insister sur la place centrale qu'occupe l'Iraq dans la stabilité régionale. Le pays doit renforcer sa résilience intérieure et être protégé des rivalités. Cette responsabilité est naturellement partagée par les Iraquiens eux-mêmes avant tout, mais aussi par les acteurs régionaux et la communauté internationale tout entière. Une fois de plus, les tentatives inconsidérées d'attiser les tensions, comme l'attaque à la roquette qui a visé Erbil hier soir, menacent sérieusement la stabilité de l'Iraq.

J'en viens maintenant à la situation humanitaire. Lorsque j'ai présenté mon dernier exposé devant le Conseil de sécurité, le Gouvernement iraquien venait de relancer des efforts pour fermer les camps accueillant des déplacés iraquiens, dont beaucoup sont des femmes et des enfants. Divers camps ferment depuis trois mois et d'autres fermetures pourraient avoir lieu sous peu.

En novembre, les membres m'ont entendue affirmer que le désir du Gouvernement iraquien de résoudre le problème des déplacements internes était compréhensible, mais j'ai également souligné que ces fermetures ne devaient pas avoir d'effets indésirables, par exemple des déplacements secondaires, ni pousser les populations à regagner des zones où des logements ou services de base suffisants ne sont pas assurés. Pourtant, c'est malheureusement ce qui se produit en ce moment-même.

Aujourd'hui, je ne peux que me répéter : la hâte et l'opacité qui entourent les décisions de fermer les camps sont pour beaucoup une source de grande préoccupation. Une fois encore, je tiens à mettre en garde contre des décisions susceptibles de précipiter l'émergence d'une nouvelle crise. En un mot comme en 100, la fermeture des camps ne peut pas être un objectif en soi. Mieux vaut privilégier la prise de mesures sûres et dignes pour régler le problème des déplacements. Nous exhortons donc les autorités iraquiennes à adopter et mettre en œuvre rapidement leur plan national pour des solutions durables.

Dans un ordre d'idées différent mais connexe, je voudrais également rappeler aux autorités les quelque 30 000 Iraquiens qui résident dans le camp de Hol, en Syrie, parmi lesquels figurent un certain nombre de cas humanitaires iraquiens non affiliés à l'EIL. Nous le savons tous, le camp de Hol est toujours une bombe à retardement. Si elle se déclençait, l'impact serait immense. Comme n'importe quelle nation, l'Iraq

a la responsabilité de reprendre ses citoyens, à commencer par les cas humanitaires. Nombre de promesses ont été faites, et il est véritablement temps de les tenir. Encore une fois, les cas humanitaires non affiliés à l'EIIL doivent être traités d'urgence, sans excuses.

En ce qui concerne Sinjar, comme je l'ai déjà dit, la signature de l'accord d'octobre n'était qu'une toute première étape. En déplacement sur place le mois dernier, j'ai de nouveau eu l'occasion de m'entretenir avec des représentants et des fonctionnaires de Sinjar. Une chose est claire : il y a énormément de travail à faire. Les auteurs de troubles, qu'ils soient nationaux ou extérieurs, continuent de brouiller la situation. Je voudrais donc souligner une fois de plus l'importance d'établir sans plus tarder des structures de sécurité stables, suivies d'une administration unifiée. Il est indéniablement urgent d'en faire plus, dans l'unité et à un rythme plus rapide.

Je voudrais maintenant aborder la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. En dépit du maintien des restrictions de mouvement, la Commission tripartite et le Sous-Comité technique sont parvenus à tenir des réunions en partie virtuelles. La Commission a confirmé la clôture officielle des dossiers de 20 nationaux du Koweït portés disparus. C'est un progrès significatif, sachant que la dernière identification date d'il y a 16 ans. Je fais part de mes profondes condoléances aux familles des victimes, qui ont attendu une trentaine d'années pour avoir ces réponses.

Le travail d'enquête constant du Ministère iraquien de la défense illustre la mobilisation de l'Iraq dans ce dossier. La coopération de longue date entre l'Iraq et le Koweït, avec un appui robuste de la Commission tripartite et du Comité international de la Croix-Rouge, porte manifestement ses fruits. J'appelle tous les partenaires à profiter de l'élan insufflé par ces récents progrès pour continuer de faire avancer la recherche des personnes disparues.

Pour terminer, qu'il me soit permis de réaffirmer que des élections crédibles exigent un effort et un engagement collectifs de tous les Iraquiens. Pour que les élections inspirent confiance, il faut réfuter les théories infondées et les accusations injustifiées et remplacer l'intimidation par la responsabilisation. La transparence doit régner, et les loyautés ne sauraient être à vendre. En cette année électorale ô combien importante, j'ai bon espoir que les Iraquiens pourront continuer de compter sur un appui et une solidarité indéfectibles de la part du Conseil.

Annexe II**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

Je remercie la Représentante spéciale de son exposé, et je salue la participation aujourd'hui du Représentant permanent de l'Iraq.

L'Iraq se trouve actuellement à un stade crucial de son processus politique, associé à un environnement complexe sur le plan de la sécurité et à une situation économique et humanitaire grave. La communauté internationale doit pleinement respecter les souhaits du peuple iraquien et aider le Gouvernement iraquien à s'atteler comme il convient aux divers défis nationaux et extérieurs, à préserver la sécurité et la stabilité nationales et à réaliser le développement économique et social. À cet égard, je tiens à réitérer notre reconnaissance et notre appui à l'action de la Représentante spéciale du Secrétaire général et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2021/120) et l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, la communauté internationale doit créer un climat favorable au processus politique et à la réconciliation nationale en Iraq. L'organisation d'élections anticipées est la priorité politique iraquienne la plus importante cette année. C'est également une étape importante de la transition de l'Iraq. Nous félicitons le pays d'avoir mis la dernière main à la législation pertinente et de progresser activement sur la voie des préparatifs électoraux. Nous espérons que les élections se dérouleront sans incident, de manière à concrétiser la vision du peuple iraquien. En signe de soutien, la Chine a fait don à la Haute Commission électorale indépendante iraquienne, au début du mois, de systèmes de visioconférence et d'ordinateurs de bureau, afin d'accompagner les préparatifs des élections.

L'Iraq a récemment adressé à la Présidente du Conseil de sécurité une nouvelle lettre consacrée à l'assistance électorale (voir S/2021/135, annexe). Les membres du Conseil devraient tenir compte, dans le contexte de la pratique des Nations Unies en matière d'assistance électorale, des facteurs politiques, sécuritaires, juridiques et budgétaires, entre autres, pour étudier attentivement la demande de l'Iraq et en discuter.

Non seulement renforcer l'unité et la solidarité entre les parties en Iraq, réaliser l'inclusion et la réconciliation et accélérer l'intégration et le développement va dans le sens de l'intérêt fondamental du peuple iraquien, mais c'est également favorable à la paix et la stabilité régionales. Nous appuyons la poursuite de l'amélioration des relations entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, qui doivent continuer de communiquer et de dialoguer au sujet du partage des recettes et des allocations budgétaires afin de trouver conjointement des solutions durables. La Chine condamne l'attaque à la roquette qui s'est produite hier près de l'aéroport international d'Erbil et nous nous opposons à toute action susceptible d'aggraver les tensions en Iraq.

Deuxièmement, la communauté internationale doit aider l'Iraq à consolider ses acquis en matière de lutte contre le terrorisme et à préserver sa sécurité nationale. La Chine est résolument opposée à toutes les formes de terrorisme et condamne fermement l'attentat-suicide commis à Bagdad le 21 janvier. La communauté internationale doit continuer d'aider l'Iraq à lutter contre la menace du terrorisme et à réprimer les vestiges d'organisations terroristes telles que l'État islamique d'Iraq

et du Levant. Elle doit aider l'Iraq à régler le problème des combattants terroristes étrangers et à consolider les progrès durement acquis en matière de lutte contre le terrorisme. Il est essentiel d'aider activement l'Iraq à traduire les terroristes en justice, de respecter pleinement la souveraineté judiciaire de l'Iraq et d'éviter de faire du deux poids, deux mesures en matière de lutte contre le terrorisme.

La Chine salue l'établissement de relations mutuellement bénéfiques et amicales entre l'Iraq et les pays de la région. Nous sommes d'accord avec ce qu'affirme le Secrétaire général Guterres dans son rapport, à savoir que toutes les parties concernées doivent adhérer aux principes des relations de bon voisinage et d'amitié, lutter conjointement contre les problèmes transfrontières et respecter la souveraineté territoriale des pays concernés. Toute intervention militaire sur le territoire de l'Iraq doit être approuvée par le Gouvernement iraquien. La Chine se félicite de l'étroite coopération entre l'Iraq et le Koweït sur la question des personnes et des biens portés disparus, et espère que les efforts pertinents continueront de générer des progrès.

Troisièmement, la communauté internationale doit aider l'Iraq à lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à développer son économie et à améliorer les moyens de subsistance de la population. Depuis un certain temps, la faiblesse des prix du pétrole et la propagation de la pandémie posent des problèmes considérables en matière de reconstruction et de développement en Iraq. Nous avons remarqué que le Gouvernement iraquien s'emploie à renforcer la prévention et la maîtrise de la pandémie et prend de multiples mesures en vue de stabiliser l'économie. La communauté internationale doit s'employer activement à honorer ses engagements, continuer de fournir une assistance à l'Iraq, appuyer la reconstruction des infrastructures essentielles, promouvoir la diversification économique, renforcer les capacités du service public et améliorer la situation des groupes vulnérables, notamment les personnes déplacées.

Au fil des ans, la Chine a apporté un appui vigoureux à la reconstruction et au développement de l'Iraq par la voie d'une coopération pragmatique prenant diverses formes. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous nous tenons fermement aux côtés du peuple et du Gouvernement iraquiens. Nous avons immédiatement déployé une équipe d'experts pour former des professionnels de santé dans le pays, nous avons construit un laboratoire de dépistage et donné des fournitures de prévention de l'épidémie. En janvier de cette année, des fournitures d'aide humanitaire telles que des ambulances et des générateurs ont été livrées en Iraq. Environ 50 000 doses du vaccin contre la COVID-19 seront données à l'Iraq prochainement. La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale pour aider le peuple et le Gouvernement iraquiens à affronter les difficultés et les problèmes et à parvenir au plus vite à la paix, à la stabilité et au développement.

Annexe III

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé et de l'excellent travail qu'elle accomplit.

Nous tenons à exprimer notre solidarité et notre appui au Gouvernement iraquien, qui est aux prises avec des problèmes d'ordre politique, économique et sécuritaire, mais aussi avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il est essentiel que toutes les parties iraqiennes contribuent à créer un environnement plus favorable à la tenue d'élections parlementaires crédibles, transparentes et inclusives, qui sont cruciales afin de rétablir la confiance dans le système politique iraquien. Nous accueillons avec satisfaction la version finale de la loi électorale, et nous demandons que les préparatifs techniques des élections se poursuivent en étroite coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). La demande formulée par l'Iraq tendant à ce que la MANUI joue un rôle en observant les élections a été prise en compte. Le Conseil de sécurité doit réfléchir sérieusement aux options qui lui permettront de répondre à la demande de l'Iraq.

Nous appuyons sans réserve les mesures que le Gouvernement iraquien est en train de prendre en vue de mettre en place des réformes urgentes. Nous l'engageons à mettre en œuvre les réformes économiques proposées dans son livre blanc, à prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la gouvernance et l'état de droit et à placer toutes les forces armées sous le contrôle de l'État.

Les attaques terroristes qui continuent d'être commises en Iraq, notamment contre des missions et des convois diplomatiques, sont profondément préoccupantes. Nous condamnons fermement l'attentat à la roquette meurtrier commis hier à Erbil. Dans le contexte de l'attentat terroriste perpétré récemment à Bagdad, nous réitérons notre appui constant à la sécurité de l'Iraq et à la lutte contre Daech. Nous réaffirmons également qu'il est nécessaire que tous les acteurs respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et s'abstiennent de toute action militaire susceptible de menacer la stabilité du pays.

Nous accueillons avec satisfaction la nomination d'une troisième femme au sein du Gouvernement iraquien, et nous appuyons la demande du Président de l'Iraq tendant à ce que soient élaborés des programmes propres à faire aux femmes leur autonomie sur les plans économique, social et politique. S'agissant des efforts du Gouvernement en matière de lutte contre la COVID-19, il faut accorder une plus grande attention aux effets de la crise sur les femmes et les enfants, qui restent les plus durement touchés.

Nous sommes préoccupés par la violence dont continuent de faire l'objet les manifestants, les activistes de la société civile et les journalistes. Nous exhortons le Gouvernement iraquien à prendre des mesures supplémentaires afin de garantir l'application du principe de responsabilité pour toutes les violations et de protéger la liberté d'expression et de réunion pacifique. Nous accueillons avec satisfaction la collaboration entre le Gouvernement iraquien et le Comité des disparitions forcées, et nous demandons instamment au Gouvernement d'adopter une loi sur la protection contre les disparitions forcées.

S'agissant des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, nous accueillons avec satisfaction l'identification des restes de 20 Koweïtiens portés disparus et retrouvés en Iraq. Nous espérons que cette percée créera une dynamique qui permettra de réaliser des avancées supplémentaires dans le contexte de cette importante coopération humanitaire entre les Gouvernements des deux États.

Annexe IV**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour sa présentation et je tiens à l'assurer du plein soutien de la France dans la conduite de sa mission.

Nous sommes à un moment charnière pour l'avenir de l'Iraq. La population a exprimé des revendications légitimes pour rendre le pays plus démocratique, plus juste et plus souverain. Il est du devoir de la communauté internationale d'accompagner l'Iraq sur ce chemin. Cela signifie tout d'abord qu'il nous faut être au rendez-vous des élections d'octobre prochain. Le Gouvernement iraquien a exprimé souverainement son souhait de voir l'ONU s'impliquer dans l'observation des élections. Il est de la responsabilité du Conseil d'apporter une réponse à la hauteur de ses attentes, en ayant à l'esprit l'enjeu stratégique que représente ce scrutin pour l'avenir du pays et pour la stabilité de la région. La France sera au rendez-vous, comme elle l'est à Bruxelles pour défendre l'idée d'une contribution européenne à l'observation des élections. Il y a urgence. Agissons.

Accompagner l'Iraq, c'est aussi se tenir à ses côtés pour que sa sécurité, sa souveraineté et son intégrité territoriales soient préservées. L'attentat du 21 janvier à Bagdad montre que la menace de Daech perdure et même s'intensifie. La population iraquienne en est la première victime. Préserver les capacités d'action de la coalition internationale aux côtés des forces de sécurité iraquiennes est indispensable pour ne pas mettre en péril les progrès effectués ces dernières années.

La France condamne avec la plus grande fermeté les tirs de roquettes qui ont frappé Erbil la nuit dernière, tirs ayant causé une victime et plusieurs blessés. Nous exprimons notre solidarité envers le Gouvernement iraquien et les autorités régionales du Kurdistan. Le Gouvernement iraquien doit aussi avoir tout notre soutien dans ses efforts visant à mettre fin aux activités déstabilisatrices de certains groupes armés qui s'en sont notamment pris, ces derniers mois, aux emprises diplomatiques.

Enfin, le rapport du Secrétaire général (S/2021/120) fait état de la poursuite des incursions dans le nord du pays. Cette situation est préoccupante. La diplomatie d'équilibre et de bon voisinage que porte le Gouvernement iraquien a tout notre soutien. La main tendue par l'Iraq à ses voisins doit être saisie.

Accompagner l'Iraq, c'est enfin tenir un langage de vérité sur le chemin qu'il reste à parcourir. Je pense à la lutte contre la corruption économique et politique qui sclérose le pays. Je pense à la lutte contre l'impunité des crimes commis contre les manifestants. Neuf mois après l'annonce de la mise en place de l'organe d'établissement des faits, il est temps que celui-ci soit enfin opérationnel.

Je pense aussi à la situation des personnes déplacées. Il est indispensable que leur retour soit volontaire et qu'il s'effectue dans la sécurité et la dignité. Il est essentiel de leur permettre de continuer à bénéficier d'aide à leur sortie des camps, notamment en matière de santé. Cela est d'autant plus crucial dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus.

Il est de la responsabilité de la communauté internationale de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction dans les régions libérées de Daech. La France y prend sa part avec notamment un projet d'hôpital à Sinjar, dont la première pierre a été posée le 24 novembre dernier.

Enfin, le dialogue entre Bagdad et Erbil doit avancer plus vite. Il est urgent de trouver un accord sur les transferts budgétaires.

Je souhaite enfin dire un mot sur le rapatriement des dépouilles de ressortissants koweïtiens disparus en Iraq. La France se réjouit de la coopération entre l'Iraq et le Koweït, qui a permis l'identification de 20 ressortissants koweïtiens. Nous souhaitons qu'elle se poursuive.

Les défis sont nombreux mais la France est déterminée à soutenir l'Iraq. Et nous souhaitons que tous les amis de l'Iraq puissent, le moment venu, exprimer leur soutien politique et matériel à la souveraineté de ce pays.

Annexe V

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé détaillé. Nous apprécions l'étroite coopération entre la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le Gouvernement iraquien en vue de lui fournir l'aide nécessaire pour lutter contre les multiples problèmes auxquels il est confronté.

Je tiens en premier lieu à présenter mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple iraqiens ainsi qu'aux familles des victimes des attentats terroristes commis à Bagdad le 21 janvier. Nous condamnons fermement ces attaques contre des civils innocents, et nous exprimons notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple iraqiens. Je souhaite également un prompt rétablissement à toutes les personnes gravement blessées dans ces attaques odieuses.

Ces attaques viennent nous rappeler brutalement que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) continue de représenter une menace considérable contre la paix et la stabilité en Iraq et dans la région. Le terrorisme reste la plus grave menace qui pèse sur l'humanité et il met en péril ses fondements mêmes. Il est important que la communauté internationale continue de soutenir les forces de sécurité iraqiennes et le Gouvernement afin qu'ils puissent lutter de façon crédible contre la menace du terrorisme et créer un environnement exempt de terreur et de peur.

Le rapport (voir S/2021/68) de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés souligne que la menace que pose l'EIIL à la paix et à la sécurité internationales gagne de nouveau du terrain et que la majorité des 10 000 combattants de l'EIIL actifs dans la région se trouvent en Iraq. Ceci est profondément préoccupant. Le Conseil de sécurité doit s'employer en priorité à éliminer toutes les menaces que posent l'EIIL et les autres groupes terroristes, en Iraq et ailleurs dans le monde. Pour garantir une action efficace, une approche globale dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme doit être adoptée. Dans ce contexte, à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité tenue le mois dernier (voir S/2021/48, annexe 5), le Ministre des affaires étrangères de mon pays a proposé un plan d'action en huit points pour lutter efficacement contre le terrorisme.

Les élections parlementaires à venir en Iraq, qui sont prévues pour octobre 2021, seront une occasion précieuse de renforcer les racines de la démocratie dans le pays. Une élection transparente, libre, régulière et inclusive, menée dans un environnement exempt de violence et avec une forte participation des électeurs, permettra au nouveau Gouvernement de mettre en œuvre des réformes, de renforcer l'application du principe de responsabilité, de répondre aux aspirations sincères du peuple iraquien, en particulier les femmes et les jeunes, et de promouvoir l'ouverture et la réconciliation. L'assistance de la communauté internationale à la Haute Commission électorale indépendante en Iraq et l'observation du processus électoral par l'ONU renforceront également la crédibilité des élections et la confiance du peuple iraquien dans l'intégrité des résultats.

À cet égard, l'Inde appuie pleinement la demande du Gouvernement iraquien tendant à ce que l'ONU observe les élections à venir dans le pays. Nous appuierons tout processus qui respecte la souveraineté du pays, renforce l'exercice de la démocratie et la rend crédible, et donc acceptable, pour le peuple iraquien. Conformément à

ses fortes traditions démocratiques, l'Inde a contribué aux processus démocratique et électoral en Iraq en formant des membres de la Haute Commission électorale indépendante et en déployant des observateurs électoraux.

Nous prenons note avec satisfaction des progrès enregistrés dans les préparatifs des prochaines élections. L'adoption de la loi électorale et l'allocation de fonds à la Haute Commission électorale indépendante constituent des avancées importantes à cet égard. Il importe que les autres conditions nécessaires au bon déroulement des élections, notamment l'achèvement du processus d'inscription biométrique des électeurs et la conclusion d'un accord sur la composition de la Cour suprême fédérale, soient remplies en temps opportun. Nous prenons acte du concours précieux apporté la MANUI au processus électoral.

Nous saluons les efforts concertés engagés par le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de régler toutes les questions en suspens. Nous encourageons les deux parties à poursuivre leur dialogue constructif afin de parvenir à un accord durable à long terme et mutuellement satisfaisant concernant ces questions, notamment le partage des recettes et les allocations budgétaires. Nous sommes également satisfaits que la mise en œuvre de l'accord de Sinjar ait débuté.

Les attaques incessantes contre des missions et des convois diplomatiques menées par des acteurs armés non étatiques, notamment l'attaque commise hier à Erbil, compromettent gravement le maintien d'une paix fragile dans le pays. Nous apprécions les efforts que déploie le Gouvernement iraquien pour protéger toutes les missions diplomatiques. Nous espérons qu'une solution à long terme sera apportée à ce problème.

Nous louons les efforts déterminés engagés par le Gouvernement iraquien pour maintenir des relations amicales et cordiales avec ses voisins et les autres pays de la région. La stabilité du pays doit revêtir une importance capitale pour la région, et l'Iraq ne doit pas devenir un théâtre de conflits régionaux ou mondiaux. Je réitère l'appui indéfectible de l'Inde à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Nous nous félicitons de la coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien visant à trouver une solution amicale à la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi qu'à celle de la restitution des biens koweïtiens. L'identification récente de citoyens koweïtiens parmi les dépouilles envoyées par les autorités iraquiennes l'année dernière a été une source de réconfort pour les familles des victimes. Outre le fait qu'elle est importante du point de vue humanitaire, cette avancée a consolidé la réconciliation entre les deux pays. Nous remercions le Comité international de la Croix-Rouge de l'appui précieux qu'il a fourni pour faciliter les progrès dans ce sens.

L'amitié entre l'Inde et l'Iraq est ancrée dans l'histoire. L'Inde a toujours été favorable à un Iraq démocratique, pluraliste, fédéral, unifié et prospère, répondant aux aspirations de ses citoyens. Les liens entre nos peuples sont très forts et nos relations commerciales sont soutenues. Nous avons toujours répondu aux besoins urgents de l'Iraq en matière d'aide et de reconstruction, et notre contribution s'élève à 30 millions de dollars. Cela comprend l'appui au Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq, une contribution par le biais du Programme alimentaire mondial et le renforcement des capacités dans le cadre du Programme indien de coopération technique et économique.

De nombreux Iraquiens choisissent de se rendre chaque année en Inde pour leurs traitements médicaux. Cette coopération s'est poursuivie même pendant la pandémie de maladie à coronavirus. Je suis également heureux de constater qu'en vertu

de l'accord sur le transport aérien conclu entre nos deux pays, plus de 10 000 ressortissants irakiens se sont rendus en Inde au cours des quatre derniers mois pour y recevoir un traitement médical.

Le Gouvernement irakien prend des mesures encourageantes pour parvenir à la stabilité, à la réconciliation, à la paix et au développement dans le pays. En tant qu'ami fiable et de longue date, l'Inde restera un partenaire volontaire de l'Iraq dans ses efforts de reconstruction de l'État pour apporter la prospérité à son peuple.

Annexe VI**Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier tout particulièrement la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert pour son excellent exposé de ce matin. L'Irlande appuie fermement le travail important qu'elle et son équipe accomplissent, et je la remercie donc à nouveau.

Avant de commencer ma déclaration, je voudrais également saluer le dévouement de M^{me} Walpole en tant que Représentante spéciale adjointe et féliciter celle qui lui succède à ce poste, M^{me} Gísladóttir. Nous lui souhaitons le meilleur dans son nouveau rôle à un moment critique pour l'Iraq. Je dois dire que qu'il est très encourageant de voir le maintien d'une direction entièrement féminine à la tête de l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Je tiens tout d'abord à condamner fermement l'attaque terroriste perpétrée sur un marché de Bagdad le 21 janvier, ainsi que les attaques que continue de commettre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) dans tout le pays. Nous exprimons nos condoléances et notre sympathie aux familles des victimes et à toutes les personnes touchées par cette violence insensée. Pas plus tard que la semaine dernière, le Conseil a appris que la menace posée par l'EIL s'était accrue pendant la pandémie et que l'Iraq, comme la Syrie, restait au cœur des objectifs de l'EIL.

Bien sûr, nous condamnons également dans les termes les plus forts l'attaque à la roquette qui a visé Erbil pendant la nuit. Comme nous l'avons entendu, cette attaque a hélas entraîné des pertes de vies humaines. Nous encourageons la coopération entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan en vue d'une enquête rapide sur cet attentat afin que ses auteurs répondent de leurs actes.

L'Irlande rejette fermement toute tentative de déstabilisation de l'Iraq qui s'est engagé sur la voie d'un avenir plus pacifique. Le Conseil est uni dans son appui à la sécurité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous sommes également unis dans la lutte contre le terrorisme, que la communauté internationale reste déterminée à combattre conformément au droit international, notamment le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire.

Alors que la communauté yézidie d'Iraq s'est réunie la semaine dernière pour enterrer ses proches, je voudrais me faire l'écho de l'appel de Nadia Murad au Conseil pour qu'il veille à ce que les auteurs de crimes atroces contre cette communauté soient traduits en justice.

Si le principe de responsabilité est essentiel, la manière dont nous rendons la justice est également importante. L'Irlande reste opposée au recours à la peine de mort en toutes circonstances, et nous regrettons les récentes exécutions qui ont eu lieu en Iraq.

L'Irlande appuie pleinement les processus démocratiques en Iraq. Nous saluons l'engagement du Premier Ministre Al-Kadhimi en faveur d'importantes réformes politiques et de la tenue d'élections anticipées, et nous prenons acte de la décision de reporter ces élections au mois d'octobre.

Il est clair qu'un travail important reste à faire pour que le peuple iraquien puisse voter librement et en toute sécurité, et tous les acteurs en Iraq doivent veiller à ce que cela soit le cas. La récente élaboration finale de la loi électorale est à saluer, et la communauté internationale doit maintenant elle aussi jouer son rôle.

Je voudrais prendre acte de la lettre reçue la semaine dernière du Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, Fouad Hussein, concernant l'observation électorale. Nous examinons attentivement cette question importante, et nous avons hâte de poursuivre les discussions sur ce sujet.

Je tiens à souligner aujourd'hui que le processus politique doit être inclusif pour qu'il soit couronné de succès. Les femmes, les jeunes et les communautés minoritaires doivent être inclus à chaque étape du processus électoral. Nous constatons avec satisfaction que le Gouvernement iraquien a accordé une attention particulière à la promotion du caractère inclusif des élections au cours de cette phase préparatoire, et nous l'invitons instamment à continuer d'accorder la priorité à cette question à mesure que le processus se poursuit.

La société civile et la liberté de réunion sont essentielles au processus démocratique. L'Irlande est préoccupée par le fait que les manifestants, les militants, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes continuent d'être pris pour cible en Iraq, comme la Représentante spéciale nous l'a rappelé. Ceux qui commettent des violences contre des personnes exerçant leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique doivent être amenés à rendre des comptes. Nous appelons les autorités fédérales et régionales à mettre fin à l'impunité et à garantir l'exercice de ces droits humains fondamentaux pour tous.

Nous encourageons les autorités iraquiennes à poursuivre leur dialogue avec la MANUI sur une stratégie visant à créer des solutions durables pour le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées. Si, pour de nombreux Iraquiens, l'idée de rentrer chez eux est une perspective qui leur est chère, il y a aussi des défis et des obstacles considérables à surmonter. Comme l'a dit le Secrétaire général au paragraphe 82 de son rapport (S/2021/120), « il faut éviter à tout prix qu'une nouvelle crise n'apparaisse sous la forme de déplacements secondaire ».

Enfin, je voudrais terminer en saluant la bonne nouvelle faisant état d'une percée significative au cours des dernières semaines avec l'identification de 20 ressortissants koweïtiens disparus par les autorités koweïtiennes suite au transfert de leurs dépouilles par le Gouvernement iraquien ces dernières années. Cela témoigne de la détermination des Gouvernements iraquien et koweïtien à résoudre les questions en suspens et à s'attaquer au tragique héritage du passé. Nous saluons le travail inlassable du Comité international de la Croix-Rouge et de la MANUI pour les soutenir. Nous espérons que les faits récents apporteront un peu de réconfort aux familles et aux proches des personnes qui ont perdu la vie.

Annexe VII

Déclaration de M. Michael Kiboino, Représentant permanent adjoint du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé instructif. Nous prenons également note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans l'accomplissement de son mandat (S/2021/120).

En ce qui concerne la situation politique, le Kenya félicite les autorités iraqiennes pour la préparation d'élections libres et régulières qui se tiendront cette année. Ces élections doivent être l'occasion de renforcer la confiance et de faire preuve d'ouverture et de transparence.

Nous encourageons le Gouvernement et toutes les parties prenantes à œuvrer ensemble pour maintenir des conditions propices aux élections et aux électeurs. À cet égard, la délégation kényane appuie la demande du Gouvernement iraquien en faveur d'un rôle renforcé de l'ONU dans le processus électoral d'une manière que le Gouvernement iraquien juge viable et dans les limites des capacités de l'Organisation.

On ne soulignera jamais assez qu'il est impératif de trouver des solutions durables aux fins de la cohésion sociale pour toutes les personnes et tous les groupes vulnérables, y compris les personnes déplacées et les rapatriés. Le Kenya se félicite de la déclaration du Président Barham Salih à la fin de 2020, dans laquelle il affirme la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence et à la discrimination contre les femmes et pour élaborer des programmes, des plans et des mécanismes efficaces favorisant l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes. Nous encourageons le Gouvernement à continuer d'entreprendre des réformes structurelles visant à renforcer les capacités institutionnelles pour favoriser la cohésion sociale et l'inclusion.

Nous nous félicitons des récentes avancées, avec notamment l'identification des restes de 20 Koweïtiens et ressortissants de pays tiers suivie de la clôture de ces dossiers.

Le Kenya juge encourageantes les réformes engagées par le Gouvernement visant à redresser l'économie. Bien que de nombreuses économies à travers le monde traversent actuellement des périodes difficiles en raison de la pandémie de maladie à coronavirus, la situation en Iraq est aggravée par plusieurs dilemmes en matière de sécurité, notamment le débordement des tensions étrangères et les activités terroristes de l'État islamique et d'autres réseaux terroristes.

Le 10 décembre 2020, l'Iraq a commémoré le troisième anniversaire de la défaite militaire de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Cependant, l'EIL représente toujours une menace existentielle dont les déprédations incessantes et autres formes de violence inhumaine continuent de ravager la vie de civils innocents en Iraq. Le Kenya condamne avec la plus grande fermeté ces actes odieux, notamment le meurtre de 32 personnes le 21 janvier à Bagdad, ainsi que l'attaque à la roquette perpétrée hier à l'aéroport d'Erbil. Nous adressons nos sincères condoléances aux personnes touchées.

Le Kenya exhorte la communauté internationale et le Conseil en particulier à maintenir les plus hauts niveaux de vigilance contre le terrorisme inspiré par l'EIL et Al-Qaïda, non seulement en Iraq mais aussi partout ailleurs dans le monde. Nous devons redoubler d'efforts pour aider l'Iraq à devenir un exportateur net de paix.

Nous trouvons également très préoccupantes les attaques prenant pour cible des missions et convois diplomatiques en Iraq. À cet égard, il est essentiel de répondre à l'appel du Secrétaire général en faveur de la poursuite des efforts concertés du Gouvernement, en collaboration avec tous les acteurs concernés, pour assurer la protection de l'ensemble des missions et du personnel diplomatiques en Iraq.

En conclusion, le Kenya appelle tous les acteurs à défendre l'indépendance politique, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, et souligne que toutes les mesures doivent être motivées par les intérêts du peuple iraquien.

Je réitère l'appui du Kenya à la poursuite de l'action de la MANUI qui apporte son concours au Gouvernement et au peuple iraquiens dans leur quête d'une paix et d'une sécurité durables.

Annexe VIII**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, de sa présentation détaillée sur la situation en Iraq. Je saisis également cette occasion pour réitérer notre appui aux activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et pour saluer la participation du représentant de l'Iraq à la présente réunion du Conseil de sécurité.

Le Mexique condamne avec la plus grande fermeté tout acte de violence, et nous rappelons ici le communiqué de presse publié par le Conseil le 22 janvier (SC/14421), sur l'attaque lâche perpétrée contre un marché à Bagdad. Nous condamnons également le dernier attentat commis à Erbil et adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes.

Nous avons pris note du dernier rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2522 (2020) (S/2021/120). À cet égard, le Mexique réitère sa préoccupation quant aux invocations abusives de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Cette pratique risque d'élargir *de facto* les exceptions à l'interdiction générale du recours à l'emploi de la force formulée au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte. Il s'agit d'une irrégularité qui, à notre avis, ne doit pas être acceptée.

D'autre part, nous saluons l'appel de l'Iraq en faveur de l'organisation d'élections législatives en octobre prochain. Nous constatons que, malgré les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus, des progrès ont été réalisés dans l'organisation du processus électoral. Nous soulignons l'adoption de la loi électorale, la délimitation des circonscriptions électorales et l'enregistrement des données biométriques des électeurs. Nous saluons également le fait que 25% des sièges du prochain parlement ont été réservés aux femmes et que, de plus, des sièges ont été réservés aux représentants des minorités.

Ma délégation salue les contributions financières apportées par l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Union européenne aux processus électoraux irakiens. Nous demandons instamment au Gouvernement irakien de continuer à renforcer ses capacités institutionnelles et à promouvoir le développement des ressources humaines dans le domaine électoral.

Le Mexique se félicite également de l'engagement du Gouvernement irakien à promouvoir l'autonomisation des femmes grâce à une plus grande participation de ces dernières à la vie politique, économique et sociale du pays. À cet égard, nous tenons à souligner la récente nomination d'une nouvelle Ministre d'État en tant que une troisième femme au sein du Gouvernement irakien.

Ma délégation a également pris note des négociations engagées entre le Gouvernement fédéral basé à Bagdad et le Gouvernement de la Région du Kurdistan basé à Erbil en vue de régler les problèmes liés aux recettes publiques et aux transferts budgétaires à la Région du Kurdistan. Nous demandons instamment que ces pourparlers se poursuivent en vue de trouver une solution.

Nous constatons avec inquiétude la répression des manifestations publiques et la fermeture de certains médias. Nous appelons le Gouvernement irakien à garantir l'exercice des libertés civiles, y compris la liberté de manifestation et la liberté

d'expression. Nous demandons aux autorités iraqiennes de libérer les manifestants détenus et de fournir des informations sur le sort des personnes toujours portées disparues.

Le 16 novembre, 21 personnes ont été exécutées pour actes terroristes. Le Mexique rejette catégoriquement l'application de la peine de mort en toutes circonstances. La peine capitale constitue une violation des droits de l'homme ; c'est une pratique cruelle, inhumaine et dégradante, aux conséquences irréparables, qui rend impossible l'annulation d'éventuelles erreurs judiciaires. Le Mexique appelle le Gouvernement iraquien à promouvoir des mesures visant à imposer un moratoire sur l'application de la peine de mort et son abolition éventuelle.

Enfin, le Mexique salue les efforts du Gouvernement iraquien pour renforcer la coopération avec des partenaires régionaux comme la Turquie, l'Arabie saoudite et le Koweït, et pour promouvoir ainsi la stabilité dans la région. En particulier, nous reconnaissons les progrès réalisés dans le rapatriement des dépouilles de citoyens koweïtiens et de pays tiers, grâce à la médiation de la MANUI et du Comité international de la Croix-Rouge. Il s'agit d'une mesure importante pour rétablir la confiance entre les pays voisins.

Pour conclure, le Mexique se fait l'écho de la récente demande du Gouvernement iraquien de prolonger le mandat de la MANUI en vue des élections qui doivent avoir lieu en octobre prochain. Nous travaillerons en étroite collaboration et en coordination avec les membres du Conseil pour l'examen de cette demande.

Annexe IX**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je voudrais remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour son intervention et la féliciter pour l'excellent travail qu'elle accomplit avec son équipe dans un environnement particulièrement difficile.

Je souhaite également la bienvenue au représentant de l'Iraq à cette réunion.

L'Iraq, comme nous le savons si bien, revient de loin, et tente de se reconstruire après des années de conflit. Les efforts du Gouvernement pour faire face aux nombreuses crises auxquelles le pays est confronté et pour l'orienter dans une nouvelle direction sont, pour le moins qu'on puisse dire, louables.

Tout aussi louables sont les efforts que déploient les autorités iraqiennes en vue de développer des relations amicales et apaisées avec les pays voisins et d'étendre leur partenariat au niveau régional et mondial. Ces relations sont, en effet, importantes pour aider l'Iraq dans son effort de reconstruction, notamment au niveau économique, mais aussi sécuritaire.

Sur le plan de la protection des droits de l'homme cependant, ma délégation déplore les meurtres et attaques contre des militants et défenseurs des droits de l'homme par des assaillants armés non identifiés. Cela reste une véritable source de préoccupation pour le Niger, et nous encourageons le Gouvernement à prendre toutes les mesures que requiert la situation pour honorer ses engagements de rendre opérationnel l'organe chargé d'enquêter sur les meurtres de militants et autres défenseurs des droits de l'homme et de traduire leurs auteurs devant la justice.

Ma délégation reste tout aussi préoccupée par les défis auxquels sont confrontés les Iraquiens qui tentent d'exercer leur droit à la liberté d'expression et à se rassembler pacifiquement. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport, il importe de « respecter ces libertés fondamentales, qui s'inscrivent dans l'action de renforcement de la confiance publique dans les institutions étatiques » (*S/2021/120, par. 79*). À cet égard, nous réitérons notre appel au Gouvernement iraquien à rechercher des solutions appropriées pour protéger, dans l'exercice de leur liberté de manifester, tous les manifestants pacifiques, les militants de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme.

Nous appelons également le Gouvernement iraquien à prendre les mesures nécessaires pour surmonter les difficultés administratives et de sécurité existantes, afin de mettre un terme aux violations dont sont victimes les enfants, tel que cela ressort du dernier rapport du Secrétaire général sur le sort de ces derniers en temps de conflit (*S/2019/984*).

S'agissant du processus électoral, nous saluons les efforts du Gouvernement iraquien et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de même que ceux de la Haute Commission électorale indépendante, pour les préparations des élections prochaines, en vue d'assurer la tenue de scrutins libres, équitables, inclusifs et crédibles

À cet effet, le Niger reste convaincu qu'un processus durable doit inclure, on ne le dira jamais assez, les femmes et les jeunes iraqiens, et notamment le Groupe consultatif des femmes. Il est aussi important de soutenir les femmes qui jouent le rôle de leadership informel dans leur communauté, lors des conflits, pour transformer ce dynamisme en une contribution politique positive. Subséquemment,

nous nous félicitons de la mesure qui a été prise pour accroître la diversité des postes de haut niveau au sein du Gouvernement iraquien, surtout avec la confirmation de la troisième femme membre du Cabinet.

En ce moment où le processus de normalisation de la situation en Iraq se trouve dans une phase cruciale, le Conseil de sécurité et la communauté internationale devraient soutenir les autorités iraquiennes dans leur quête légitime pour plus de démocratie, de paix et de progrès.

Sur la question des personnes, des biens et des archives disparus du Koweït et dans des pays tiers, ma délégation salue la coopération continue entre l'Iraq et le Koweït, malgré les restrictions imposées par la pandémie de maladie à coronavirus. Nous saluons aussi la détermination de la MANUI, de la Commission tripartite et du Comité international de la Croix-Rouge, pour les efforts qu'ils déploient, y compris leur soutien logistique, pour faire avancer ce dossier.

En conclusion, il est fort regrettable que la menace transnationale du terrorisme reste présente dans le pays avec les récentes attaques terroristes à Bagdad, avec l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) comme auteurs. Je voudrais réitérer qu'au moment où l'Iraq s'efforce de se relever de la profonde crise qu'il a traversé ces dernières années, nous ne devons pas perdre de vue que la victoire sur l'EIIL n'est pas synonyme de son éradication totale dans cette région du monde. C'est pourquoi nous appelons les autorités iraquiennes et la coalition internationale contre l'EIIL à rester vigilants et à poursuivre la lutte contre le terrorisme, afin de contrecarrer les sombres desseins de ces forces du mal.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie tout d'abord la Représentante spéciale du Secrétaire général Hennis-Plasschaert de son exposé. Nous apprécions grandement le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et son appui à la préparation des élections nationales d'octobre. La Norvège apporte également son plein appui aux efforts du Premier Ministre Al-Kadhimi dans la préparation des élections. Des élections libres, régulières et transparentes et un processus politique inclusif qui garantisse la participation des femmes sont essentiels pour l'intégrité du processus électoral et pour gagner la confiance du public dans ce processus.

Nous prenons acte de la demande d'observation des élections formulée par l'Iraq et attendons avec intérêt la discussion du Conseil de sécurité sur la meilleure façon de répondre à cette demande. Nous demandons à toutes les parties prenantes iraqiennes de veiller à ce que toutes les exigences électorales et juridiques soient en place, y compris l'adoption d'une loi relative à la Cour suprême fédérale.

Les conditions de sécurité en Iraq restent très préoccupantes, les attaques contre des missions et convois diplomatiques se poursuivant. La Norvège condamne les attaques à la roquette de la nuit dernière sur Erbil, qui ont tué un entrepreneur civil et blessé plusieurs membres de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant. Tous les efforts doivent être faits pour enquêter et veiller à ce que les responsables de ces actes en répondent. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) reste lui aussi une menace sérieuse, et nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes des effroyables attentats-suicides du 21 janvier.

La Norvège est engagée dans la Coalition internationale contre l'EIIL, par le biais de laquelle nous continuons à appuyer l'Iraq dans ses efforts pour combattre l'EIIL. Il est essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer le processus démocratique iraquien et les efforts de reconstruction du pays après la défaite territoriale de l'EIIL. Cela inclut une stabilisation et une assistance humanitaire importantes. L'appropriation et l'engagement des Iraquiens restent la clef du succès.

La stabilité à long terme ne peut être obtenue sans s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit et de l'instabilité. Celles-ci vont des aspects économiques, sociaux et politiques aux questions de la sécurité hydrique et au changement climatique. Bien que la pandémie de maladie à coronavirus rende plus difficile l'action menée pour résoudre ces problèmes, nous saluons les efforts du Gouvernement, notamment ses projets de réforme économique tant attendue.

Le dialogue national et la réconciliation restent essentiels pour la stabilité de l'Iraq. Nous appelons le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à parvenir à un accord sur les allocations budgétaires fédérales et les revenus pétroliers. L'accord concernant Sinjar est un pas positif vers la paix et la stabilité après de nombreuses souffrances subies, en particulier par la population yézidie. Il est essentiel que l'accord soit mis en œuvre par le biais d'un dialogue avec les parties concernées et qu'il conduise à la reconstruction et à la fourniture de services de base. Il importe également de continuer à mettre l'accent sur la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et à s'y engager, tant au niveau national que mondial.

Je voudrais également de me faire l'écho des préoccupations de la Représentante spéciale du Secrétaire général concernant les conséquences humanitaires de la fermeture précipitée des camps de déplacés. Tous les retours doivent se faire en toute sécurité, sur une base volontaire et durable et dans la dignité. Nous demandons

instamment au Gouvernement de coordonner ses efforts avec ceux de l'ONU et des organisations humanitaires à cette fin. En outre, nous restons préoccupés par les informations faisant état d'enlèvements, de tortures et d'assassinats ciblés de manifestants et de militants. Les auteurs de ces actes doivent en répondre, et le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique doit être garanti.

La Norvège se félicite des récentes annonces concernant l'identification des restes humains de 20 ressortissants koweïtiens et de pays tiers. Nous saluons la détermination de l'Iraq à coopérer avec le Koweït et à clore ce dossier humanitaire.

Annexe XI**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé.

Nous appuyons les efforts du Gouvernement iraquien visant à stabiliser la situation difficile, pour un certain nombre de raisons objectives. Nous comprenons que les problèmes auxquels sont confrontées les autorités iraquiennes ne peuvent être résolus rapidement. Des mesures sont prises pour améliorer la situation socio-économique, mais les manifestations se poursuivent dans le pays. La situation a été exacerbée par la forte baisse des recettes publiques due à la chute des prix du pétrole, ainsi que par la propagation de la maladie à coronavirus.

La lutte contre le terrorisme reste une question urgente. Malgré les succès remportés par les Iraquiens dans la lutte contre le terrorisme, la situation en matière de sécurité reste fragile dans le pays, notamment en raison de l'augmentation des activités des insurgés. La double attaque récemment perpétrée dans le centre de Bagdad, qui a coûté la vie à 32 civils, et l'attentat d'hier à Erbil en sont un triste exemple. Nous condamnons fermement ces actes terroristes. En même temps, nous partons du principe que toutes celles et tous ceux qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq doivent respecter la souveraineté de l'État iraquien et coordonner leurs actions avec Bagdad.

Des installations civiles et militaires de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant sur le territoire iraquien ont également été attaquées. L'Ambassade des États-Unis et le cortège de la mission diplomatique britannique ont été attaqués à Bagdad. Nous nous opposons à de telles provocations.

Nous sommes convaincus qu'un dialogue inclusif peut contribuer à régler les problèmes internes qui subsistent. Pour notre part, dans nos contacts avec l'ensemble des acteurs politiques iraquiens, nous encourageons la recherche de solutions de compromis. Cela étant, nous demandons à tous les acteurs extérieurs qui ont un intérêt à voir la situation intérieure en Iraq se stabiliser de s'abstenir de mesures susceptibles de nuire à ce processus.

L'une des priorités du Cabinet du Premier Ministre Al-Kadhimi est de préparer des élections législatives anticipées, qui ont récemment été reportées de juin à octobre. Nous continuons de chercher des moyens d'impliquer l'ONU dans le processus d'organisation et de tenue des élections. Nous sommes prêts à discuter de cette question avec d'autres membres du Conseil de sécurité.

Nous pensons qu'une amélioration sensible des relations entre Bagdad et Erbil aidera l'Iraq à renforcer sa sécurité et à exploiter efficacement son potentiel économique au profit de l'ensemble de sa population.

Nous appuyons l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, qui peut avoir des effets positifs sur les processus de réconciliation tout en respectant la souveraineté du pays. La détermination de Bagdad et de Koweït City à régler rapidement toutes les questions problématiques concernant le dossier Iraq-Koweït mérite un appui tout particulier.

Nous réaffirmons notre position de toujours, selon laquelle l'Iraq ne doit pas devenir le théâtre d'affrontements régionaux. Nous saluons la position de Bagdad fondée sur les principes, en faveur de l'établissement de relations de bon voisinage.

Nous notons également le potentiel diplomatique de Bagdad pour promouvoir la désescalade dans la région. Nous appelons la communauté internationale à coopérer de façon constructive dans le but de promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, notamment sur la base de la résolution 598 (1987) et du concept russe de sécurité collective.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous nous félicitons de l'exposé présenté par la Représentante spéciale Jeanine Hennis-Plasschaert et lui exprimons notre gratitude ainsi qu'à son équipe.

Tout d'abord, nous nous félicitons des étapes positives soulignées dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/120), en particulier les efforts déployés par le Gouvernement en vue de la création d'un Iraq stable, sûr et prospère. Il s'agit notamment des progrès supplémentaires qui ont été accomplis pour accroître la diversité aux plus hautes fonctions gouvernementales et des efforts déployés pour renforcer les relations avec les partenaires internationaux, ainsi qu'avec les pays de la région.

Le Gouvernement iraquien a poursuivi ses efforts en vue de la tenue d'élections libres, équitables et crédibles, tels que l'élaboration de la version finale de la loi électorale, en vertu de laquelle la préparation d'élections anticipées pourra continuer. Nous saluons également le rôle essentiel joué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) conformément à son mandat, notamment ses activités d'assistance électorale. Saint-Vincent-et-les Grenadines est favorable à la poursuite de la coopération entre l'ONU et le Gouvernement iraquien à cet égard. Nous sommes favorables à ce que l'ONU apporte, dans la mesure du possible, un appui accru au Gouvernement dans l'organisation des élections, afin de garantir ainsi la crédibilité et l'intégrité du processus électoral. Malgré cet appui, nous soulignons toutefois que les prochaines élections seront dirigées et prises en main par les Iraquiens.

La voie de la reconstruction et de la paix n'est pas sans obstacles. Bien que l'Iraq ait pu célébrer, le 10 décembre, l'anniversaire de la défaite militaire de l'État islamique d'Iraq et du Levant, les menaces qui pèsent sur la sécurité persistent. Il est décourageant de constater que l'insécurité et la violence continuent de toucher les civils, notamment les femmes et les enfants. Il est également préoccupant que les attaques contre les missions et les convois diplomatiques en Iraq se poursuivent. Ces actes injustifiables et irréfléchis sapent tous les efforts déployés de bonne foi en faveur de la stabilité, et nous demandons que les auteurs de ces actes soient identifiés et en répondent. Nous appelons la communauté internationale à appuyer le Gouvernement iraquien pour renforcer ses capacités, et tous les acteurs en Iraq à collaborer avec le Gouvernement pour renforcer le contrôle de l'État. Par ailleurs, il est essentiel, pour renforcer la résilience nationale, de s'attaquer collectivement à la crise économique actuelle, et nous appelons les partenaires internationaux à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement à cet égard.

Nous nous félicitons des progrès réalisés en vue de l'identification des nationaux koweïtiens et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus. En outre, nous saluons le rôle joué par la Commission tripartite, le Comité international de la Croix-Rouge et la MANUI dans les efforts déployés sur cette question.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui à la MANUI. Nous soulignons en outre notre solidarité avec le Gouvernement iraquien et avec son peuple, qui s'efforcent de consolider la paix, et nous rappelons la nécessité de garantir la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Annexe XIII

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son précieux exposé, et réitérer l'appui de mon pays à la Mission. Je salue la participation à la présente réunion du représentant de l'Iraq, l'Ambassadeur Mohammed Bahr Aluloom.

La Tunisie a suivi de près les efforts récemment déployés par le Gouvernement iraquien pour consolider les réformes politiques, économiques et sociales en réponse aux aspirations du peuple iraquien.

Dans le cadre de cette approche des réformes, nous saluons les mesures financières et économiques adoptées pour réformer la politique fiscale et monétaire et promouvoir de sérieuses réformes économiques. Par ailleurs, nous nous félicitons des décisions audacieuses prises pour combattre la corruption et la mauvaise gestion, améliorer la performance des dirigeants et moderniser les services de base, consolidant ainsi une vision pour l'avenir afin de construire une économie iraquienne développée et prospère.

Entre-temps, les prochaines élections marqueront une étape importante dans le processus de consolidation de la stabilité politique et de l'unité nationale et de renforcement des fondements de la sécurité et de la stabilité. Tout en nous félicitant des progrès accomplis dans la préparation des élections, comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2522 (2020) (S/2021/120), nous appuyons la demande faite par la République d'Iraq de renforcer le rôle de la MANUI pour ce qui est des conseils, de l'appui, de l'assistance technique et de l'observation des élections.

Nous prenons également acte de la rencontre des trois dirigeants irakiens avec la Représentante spéciale du Secrétaire général. Cette réunion a attesté de la volonté et du désir de l'Iraq de garantir le succès de cette importante étape en achevant l'inscription sur les listes électorales et toutes les opérations techniques et en vérifiant les références juridiques et constitutionnelles, afin de rendre possible la tenue d'élections transparentes, justes et crédibles.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre entière solidarité avec la République d'Iraq s'agissant de lutter contre les résidus de groupes terroristes et de contrarier leurs plans visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité.

En outre, la Tunisie salue les efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer le rôle des femmes irakiennes et appuyer leur représentation et leur participation active à la prise de décision. Elle appuie également les efforts que continue de consentir le Gouvernement pour prendre toutes les mesures qui s'imposent, notamment en élaborant des programmes, plans et mécanismes efficaces pour faire cesser la violence et la discrimination à l'égard des femmes, consolidant ainsi les fondements de la paix et de la stabilité.

S'agissant des relations entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, nous appelons les deux parties à continuer de coopérer et à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord viable et à long terme sur les questions d'intérêt commun.

La Tunisie réaffirme son attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément à la Charte des Nations Unies, et appelle au dialogue et à la coopération en vue de régler les différends frontaliers.

S'agissant des relations entre l'Iraq et le Koweït, nous exprimons notre satisfaction quant aux progrès importants réalisés sur le plan humanitaire avec l'identification des restes humains de 20 ressortissants koweïtiens et d'États tiers. Dans ce contexte, nous saluons la coopération entre les deux États et les efforts inlassables qu'ils déploient pour la consolider, ainsi que les efforts déployés par l'Iraq pour honorer ses obligations et poursuivre la recherche des personnes portées disparues et des archives koweïtiennes.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Royaume-Uni salue l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et les efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Hennis-Plasschaert, et remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M^{me} Walpole, de son action.

L'Iraq se trouve à un tournant décisif. Il est essentiel que les élections d'octobre soient libres, régulières et crédibles. Notre engagement en faveur du processus démocratique en Iraq reste inébranlable, et nous attendons avec impatience de nouvelles discussions sur la manière dont l'ONU peut appuyer les élections, à la suite de la demande faite par l'Iraq de bénéficier de la présence d'observateurs des Nations Unies.

L'Iraq est confronté à une crise économique et à une augmentation du chômage, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Les propositions de réforme économique du Gouvernement iraquien sont les bienvenues. Nous appelons maintenant toutes les parties à mettre de côté leurs divergences et à se mettre d'accord sur un budget viable qui permettra à l'Iraq de reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

L'attaque dévastatrice perpétrée le mois dernier à Bagdad démontre l'importance des efforts actuellement déployés par la Coalition mondiale contre Daech, en partenariat étroit avec les forces de sécurité iraqiennes. Nous condamnons également l'attaque perpétrée cette nuit contre les forces de la Coalition et des civils à Erbil.

Nous sommes vivement préoccupés par la fermeture au pied levé et sans aucune coordination des camps de déplacés. Nous exhortons le Gouvernement iraquien à travailler en coordination avec l'ONU pour veiller à ce que tous les retours se fassent dans la dignité et en toute sécurité et qu'ils soient librement consentis.

Nous saluons la poursuite des efforts par le Gouvernement iraquien visant à renforcer ses relations avec les pays voisins. Nous continuons de souligner l'importance du dialogue et de la coopération entre l'Iraq et la Turquie en matière de lutte contre le terrorisme et en vue de garantir la sécurité régionale et de protéger les civils. Nous saluons la volonté commune des Gouvernements iraquien et koweïtien de faire avancer le dossier des nationaux du Koweït portés disparus et des biens koweïtiens disparus, conformément à la résolution 2107 (2013).

Le Royaume-Uni continue d'apporter son appui au Gouvernement iraquien dans ses efforts visant à organiser des élections libres, régulières et inclusives, à lutter contre le terrorisme et à mettre en œuvre des réformes économiques indispensables.

Annexe XV**Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Madame la Présidente, et je remercie la Représentante spéciale de son rapport instructif. Je tiens également à la remercier, ainsi que son personnel, pour les efforts assidus qu'ils continuent de déployer, même si la maladie à coronavirus (COVID-19) et les conditions de sécurité précaires compliquent leur mission.

Étant donné que c'est la première fois que l'Administration Biden aborde la question de l'Iraq au Conseil de sécurité, qu'il me soit permis de commencer par présenter nos objectifs pour l'Iraq.

L'Administration Biden est favorable à un partenariat stratégique avec un Iraq stable et démocratique. L'Administration sera un partenaire stable et fiable qui appuiera les efforts de l'Iraq en matière de lutte contre la corruption et de réformes économiques, qui renforcera les relations régionales, qui demandera des comptes aux auteurs de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, qui fournira une aide humanitaire, qui appuiera les efforts visant à neutraliser les milices et les activités déstabilisatrices de l'Iran et qui conseillera et assistera les forces antiterroristes iraqiennes.

Parmi leurs principales priorités, les États-Unis s'emploieront à aider l'Iraq à affirmer sa souveraineté face à ses ennemis, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en empêchant une résurgence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et en œuvrant à la stabilité de l'Iraq.

Pour les États-Unis, cela signifie appuyer les efforts déployés par l'Iraq pour organiser des élections crédibles, inclusives et pacifiques. Nous pensons que le Gouvernement iraquien prend des mesures fermes pour atteindre cet objectif. Vers la fin de 2019, lorsque les Iraquiens sont descendus dans la rue pour réclamer des réformes politiques et économiques, le Gouvernement iraquien a réagi, en partie, en planifiant des élections anticipées, désormais prévues pour octobre 2021. Ces élections seront essentielles pour mettre en place un Gouvernement représentatif et à l'écoute.

Les États-Unis se félicitent de la lettre adressée récemment au Conseil par le Gouvernement iraquien, demandant à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) de mettre à disposition des observateurs pour les élections d'octobre. Nous sommes favorable à une observation électorale internationale en Iraq pour garantir des élections libres, régulières et crédibles, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec l'Iraq, le Conseil, les autres membres et l'ONU pour définir les modalités les plus réalistes à cet égard.

La MANUI fournit déjà, selon nous, une excellente assistance technique au Gouvernement iraquien afin que les élections prévues en octobre soient libres et régulières, et travaille en collaboration avec le Gouvernement pour renforcer la confiance publique dans le processus électoral.

Les États-Unis saluent et appuient le rôle essentiel que joue la MANUI pour aider le Gouvernement à préparer les élections, et c'est pourquoi nous avons versé une subvention de 9,7 millions de dollars pour appuyer la MANUI dans ses efforts. Nous remercions les autres pays qui ont également apporté leur appui à la MANUI, mais nous voulons également encourager tous les donateurs internationaux à contribuer à la MANUI pour l'aider, ainsi que l'Iraq, à préparer ces élections importantes.

Cependant, l'exposé que nous venons d'entendre sur les préparatifs des élections souligne une fois de plus la complexité de la situation en Iraq. Il est essentiel de créer un environnement propice aux élections afin qu'elles soient crédibles, pacifiques et inclusives. Or, l'un des principaux obstacles à un tel environnement est la présence de milices armées, d'extrémistes violents et de fauteurs de troubles. L'administration électorale iraquienne et les acteurs essentiels du secteur de la sécurité doivent travailler en étroite collaboration pour planifier et coordonner la sécurisation des élections, et ce travail doit commencer dès maintenant, parallèlement aux autres préparatifs du processus électoral.

Pour créer un environnement propice, nous devons prendre des mesures pour faire face aux milices soutenues par l'Iran et aux activités déstabilisatrices de l'Iran en Iraq, ainsi qu'aux éléments restants de l'EEIL. Ces groupes sapent la confiance de la population dans le Gouvernement et dans les élections d'octobre 2021. Ils tuent des citoyens iraqiens et privent l'Iraq de l'aide économique et des investissements étrangers dont il a tant besoin. Personne n'est à l'abri. Ils ont également attaqué des convois de l'ONU et pris pour cible le personnel diplomatique et les organisations non gouvernementales qui cherchent à aider l'Iraq et les Iraquiens. Hier encore, comme nous l'avons entendu, une attaque a coûté la vie à un entrepreneur civil et a fait plusieurs blessés parmi les membres de la Coalition, dont un militaire américain.

Comme le Secrétaire d'État Blinken l'a dit hier, les États-Unis sont scandalisés par l'attaque à la roquette perpétrée dans la Région du Kurdistan iraquien. Nous exprimons nos condoléances aux proches de l'entrepreneur civil qui a perdu la vie dans cette attaque, aux autres personnes qui ont été blessées et aux Iraquiens innocents et à leurs familles, qui souffrent de ces actes de violence. Les États-Unis s'engagent à appuyer tous les efforts visant à enquêter sur ces actes odieux et à demander des comptes à leurs auteurs.

Nous saluons les efforts actuellement déployés par la MANUI pour rassembler des informations sur les exactions humanitaires et les violations des droits de l'homme et pour établir les responsabilités des uns et des autres, notamment en appuyant un système judiciaire renforcé et en s'attaquant au problème des disparitions forcées.

Les États-Unis restent engagés en faveur du développement économique de l'Iraq. La faiblesse des prix du pétrole, la pandémie de COVID-19 et la situation en matière de sécurité ont chacune contribué à la situation économique actuelle de l'Iraq, qui est insoutenable. Les États-Unis ont versé à l'Iraq plus de 706 millions de dollars depuis le début de l'année fiscale 2019, et le montant de l'aide humanitaire et au développement fournie depuis 2014 s'élève à plus de 2,4 milliards de dollars. Cette aide permet de fournir des abris indispensables, des soins de santé essentiels, une aide alimentaire d'urgence et des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sur l'ensemble du territoire iraquien, et elle a facilité le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées, y compris des membres de minorités ethniques et religieuses.

Cependant, une véritable reprise implique de véritables réformes pour mettre fin à la corruption. Les efforts de réforme économique ne pourront être renforcés que par des mesures concrètes, à l'image de la création, l'année dernière, d'un comité permanent chargé d'enquêter sur la corruption. La corruption endémique sape le progrès économique – ainsi que la confiance dans les organes politiques – et le comité permanent démontre, selon nous, la volonté politique du Gouvernement de lutter contre la corruption endémique en Iraq. Nous félicitons le Gouvernement iraquien pour ses efforts et l'encourageons à prendre des mesures, conformément aux protections constitutionnelles de l'Iraq en matière de droits de l'homme et de procédure régulière, afin de garantir l'indépendance, l'impartialité et les ressources adéquates du comité.

Je voudrais conclure en disant que les États-Unis resteront un partenaire stable et fiable pour l'Iraq et pour le peuple iraquien, aujourd'hui et à l'avenir.

Annexe XVI

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé très utile. Je remercie également l'ensemble des travailleurs humanitaires et du personnel des Nations Unies qui travaillent sur le terrain dans cette période très difficile. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Mohammed Hussein Bahr Aluloom, Représentant permanent de l'Iraq, à la présente réunion.

Le Viet Nam réaffirme son appui aux efforts considérables déployés par le Gouvernement et le peuple iraqiens en faveur de la stabilité à long terme du pays. À cet égard, nous saluons la préparation par le Gouvernement iraquien des élections prévues en octobre prochain.

Nous considérons que l'appui de l'ONU et de la communauté internationale est très important mais nous continuons à insister sur le fait que les élections en Iraq doivent être dirigées par l'Iraq. Elles doivent être organisées de manière libre, régulière et inclusive, et rallier une large participation de toutes les composantes de la société, en particulier des jeunes et des femmes.

Nous saluons l'adoption de la loi électorale qui réserve 25 % des sièges du Parlement aux femmes.

Compte tenu des multiples défis auxquels l'Iraq est confronté, le Viet Nam encourage également le Gouvernement iraquien à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour faire face à ces défis, notamment ceux engendrés par la situation économique et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous sommes également favorables à un partenariat plus étroit entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan pour régler les questions en suspens.

Le Viet Nam demeure préoccupé par les conditions de sécurité en Iraq. Rappelant les attaques contre des civils et des missions diplomatiques ainsi que l'attaque à la roquette perpétrée hier à Erbil, nous réitérons notre condamnation de tous les actes de terrorisme et de violence extrémiste. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Nous encourageons le renforcement des relations entre l'Iraq et les pays de la région pour faire face à leurs défis communs, notamment en matière de sécurité. Dans le même temps, nous continuons d'appeler tous les acteurs régionaux et internationaux à respecter pleinement l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

En ce qui concerne la question des personnes déplacées, nous continuons d'appuyer les efforts du Gouvernement iraquien et des organisations internationales en vue du retour des déplacés dans leurs foyers. Toutefois, la possibilité d'une nouvelle crise suscite des inquiétudes. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/120) indique que sur le nombre total des arrivées enregistrées, 28 % des ménages ne sont pas retournés sur les lieux où ils résidaient et sont considérés comme ayant été déplacés à titre secondaire. On ignore toujours où se trouvent au moins 11 000 personnes après les fermetures de camps à la fin de 2020. Nous nous joignons à la communauté internationale pour demander le retour et l'installation en toute sécurité, sur une base volontaire, dans la dignité et sur le long terme des personnes déplacées. Nous appelons également toutes les parties à redoubler d'efforts pour éviter une crise de déplacement secondaire.

Dans ce contexte, l'appui de la communauté internationale, y compris des organismes des Nations Unies, et notamment de la MANUI, est essentiel. Le Viet Nam salue les efforts déployés par la MANUI et les organismes des Nations Unies pour aider l'Iraq dans sa quête de stabilité et de sécurité nationales, et pour fournir une aide humanitaire à un grand nombre de personnes touchées par le conflit, la pauvreté et la pandémie actuel. Nous appelons également les donateurs internationaux à continuer à apporter leur aide à l'Iraq par le biais des organismes des Nations Unies.

Avant de conclure, nous souhaitons réitérer notre appui à la poursuite de la coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien dans la recherche des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et la restitution des biens koweïtiens. Nous nous félicitons de la récente identification par ADN de ressortissants koweïtiens disparus. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour remplir ses obligations conformément à la résolution 2107 (2013) ainsi qu'aux autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Annexe XVII**Déclaration de M. Mohammed Hussein Bahr Aluloom, Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Tout d'abord, je voudrais féliciter S. E. M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni, pour l'accession de son pays à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je tiens également à remercier sincèrement S.E.M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie, pour sa gestion remarquable des réunions du Conseil le mois dernier.

Je remercie S. E. M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé.

Depuis la dernière réunion du Conseil sur la situation en Iraq en novembre 2020 (voir S/2020/1144), il n'y a pas eu de véritable changement dans la situation ou l'ampleur des défis majeurs et interdépendants auxquels mon pays, l'Iraq, est confronté en matière d'économie, de sécurité, de santé et de société. Le Gouvernement travaille rapidement au mieux de ses capacités et au plus haut niveau, comme promis, pour répondre aux exigences de la population en préservant la paix et la sécurité, en fournissant des services, en luttant contre la maladie à coronavirus (COVID-19), en combattant le terrorisme et en procédant à des réformes politiques et économiques.

La situation économique reste une source de préoccupation pour le Gouvernement iraquien en raison, d'une part, de la chute et de la fluctuation des prix du pétrole et, d'autre part, des coûts exorbitants supportés par l'Iraq pour combattre le terrorisme, reconstruire les villes libérées et les débarrasser des restes de guerre et des mines terrestres. À cet égard, dans le cadre des efforts déployés pour faire face à la crise économique et financière, le Gouvernement a présenté à la Chambre des députés, le 13 novembre 2020, un livre blanc pour une réforme économique et financière visant à réduire la dépendance à l'égard des revenus pétroliers et à stimuler les investissements, et a recommandé des mesures urgentes pour remédier à la situation financière, en particulier le manque de liquidités. Les recommandations relevaient de trois domaines : augmentation des recettes et baisse des dépenses ; réforme de la politique financière et monétaire ; et réalisation d'une réforme économique générale. Le 21 décembre 2020, le Gouvernement a également envoyé un projet de budget à la Chambre des députés, où il est toujours en cours d'examen.

La situation provoquée par la pandémie de COVID-19 est critique. Malgré les mesures prises par les autorités compétentes, le nombre de cas est alarmant. La pandémie de COVID-19 reste un défi pour l'Iraq, malgré un taux de guérison élevé de 88 % et un faible taux de mortalité de 2,2 %. La pandémie de COVID-19 continue de représenter une menace pour le système de santé, étant donné que plus de 23 000 travailleurs de la santé avaient été infectés au début du mois de décembre et que les ressources ont été épuisées en raison du nombre élevé de cas. La crise a également continué d'avoir des répercussions sur la situation sociale et économique des groupes les plus vulnérables en Iraq, et la réorientation des ressources pour faire face à la pandémie a eu une incidence sur les autres engagements du pays.

À cet égard, l'Iraq remercie sincèrement l'Organisation mondiale de la Santé et les pays amis de leur généreuse assistance sanitaire en vue d'aider le pays à endiguer la pandémie. Nous comptons sur l'appui de la communauté internationale pour fournir des vaccins à tous afin de s'assurer que personne n'est laissé de côté.

Depuis sa formation, le Gouvernement actuel s'est fixé comme priorité absolue de respecter les engagements qu'il a pris envers le peuple de répondre aux demandes des manifestants. À cet égard, le Gouvernement s'est employé à gagner la confiance de la population, en particulier des jeunes, en écoutant leurs opinions et en respectant le droit constitutionnel de manifester pacifiquement et la liberté d'expression.

Le Gouvernement s'est également engagé à protéger les manifestants contre toute violation de leurs droits fondamentaux. Les autorités compétentes ont déployé des efforts considérables pour empêcher les groupes hors-la-loi de s'en prendre aux manifestants et pour réduire au minimum le nombre d'incidents en donnant à tous les organes et forces de sécurité de l'État des instructions strictes pour qu'ils s'abstiennent d'utiliser la force ou de porter des armes sur les sites des manifestations. Le Gouvernement a dispensé une formation au commandement des forces de l'ordre en vue d'assurer la protection lors des grands événements sociaux, de faire respecter la loi, de promouvoir la liberté de manifestation pacifique et de protéger les manifestants et leur droit d'exprimer pacifiquement leurs opinions dans toutes les provinces. Le Gouvernement a ensuite restructuré ce centre de commandement pour le placer sous la tutelle d'une unité qui a été mise en place par le Ministère de l'intérieur, et a demandé qu'une enquête soit menée en ce qui concerne les personnes accusées d'avoir commis des violations. En outre, des directives ont été publiées pour exiger que tous les membres de ces forces suivent une formation et des cours visant à les éduquer en matière de droits de l'homme. Le Gouvernement iraquien a également mis en place des commissions d'enquête spécialisées chargées de rechercher les manifestants et les journalistes enlevés, de recueillir des informations sur les auteurs de ces crimes et de les traduire en justice afin qu'ils reçoivent un juste châtement. Dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour s'acquitter de son obligation de protéger les manifestants, renforcer les procédures de justice et prévenir l'impunité, les membres des groupes responsables de l'assassinat de militants seront arrêtés. Mon gouvernement a également déployé des efforts considérables pour indemniser les victimes et leurs familles, notamment en versant des indemnités aux manifestants qui ont été attaqués et à leurs familles, et en mettant en place une commission au sein du Bureau du Premier Ministre pour établir le contact et communiquer avec les manifestants afin de répondre à leurs besoins. Il s'est également efforcé de faire en sorte que les responsables de ces violations répondent pleinement de leurs actes en créant une équipe d'enquête chargée de faire la lumière sur les événements sanglants et les actes de violence qui ont fait des morts ou des blessés parmi les manifestants, afin d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent à l'avenir. Des procédures judiciaires appropriées ont été engagées, conformément à la législation nationale pertinente, à l'encontre des membres des services de sécurité impliqués dans le ciblage des manifestants.

Dans son programme, le Gouvernement iraquien s'est engagé à faire respecter l'état de droit, à faire en sorte que toutes les armes soient sous le contrôle de l'État et à promouvoir les efforts de réforme de la sécurité dans les institutions gouvernementales afin de renforcer les procédures relatives aux droits de l'homme dans le cadre de ses efforts pour faire respecter l'état de droit.

À cet égard, le terrorisme est la menace la plus grave, qui risque le plus d'entraver les efforts de l'Iraq en faveur du développement, de la reconstruction, du retour des citoyens déplacés et de la fourniture de l'aide humanitaire. Récemment, Bagdad a été le théâtre d'une attaque terroriste visant des civils innocents dans un marché populaire en janvier. Une opération terroriste qui a pris pour cible la ville d'Erbil aujourd'hui même a fait des dizaines de morts et des centaines de blessés. Au cours de ce même mois, des affrontements ont eu lieu entre des bandes terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et un certain nombre d'unités militaires dans différentes régions. À cet égard, l'Iraq réaffirme son engagement à poursuivre sa coopération avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme, et à continuer à mobiliser les capacités des entités nationales compétentes.

Dans le cadre de notre stratégie nationale, nous sommes résolu à mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes de l'ONU afin d'atteindre nos priorités et objectifs nationaux, à savoir prévenir toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent, prévenir le financement du terrorisme, empêcher le recrutement et les mouvements des terroristes, lutter contre les discours terroristes et extrémistes, empêcher l'établissement de liens avec la criminalité organisée, et faire face à la menace des armes biologiques et chimiques.

L'Iraq apprécie la déclaration à la presse publiée par le Conseil de sécurité (SC/14421), dans laquelle le Conseil réaffirme l'appui international à l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme et sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple iraqiens à la lumière de la lâche attaque terroriste perpétrée récemment à Bagdad. L'appui international est un pilier fondamental pour l'Iraq en vue de renforcer ses efforts et ses capacités en matière de lutte contre le terrorisme grâce au renforcement des capacités, à l'échange d'informations, à l'assistance logistique, à la mise en œuvre des programmes spéciaux de lutte contre l'extrémisme violent et le lien entre le terrorisme et la criminalité organisée, et à la reconstruction des villes libérées, pour permettre à toutes les personnes déplacées de regagner leurs foyers. En outre, le pays intensifie ses efforts pour rapatrier les membres des familles des combattants terroristes étrangers et contribuer à la création d'un centre national de lutte contre le terrorisme.

Mon gouvernement est pleinement déterminé à protéger les missions diplomatiques et consulaires accréditées en Iraq et leur personnel. À cet égard, il met tout en œuvre pour empêcher que des attaques à la roquette menées par des groupes hors-la-loi ne se reproduisent. Par ces attaques, ces groupes cherchent à déstabiliser l'Iraq et à nuire à la coopération entre le Gouvernement et la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Le retour des personnes déplacées dans leur région d'origine est une priorité absolue pour le Gouvernement iraquien, qui a fait des efforts considérables pour faciliter leur retour en toute sécurité grâce à une série d'actions et de mesures, notamment la fourniture de documents leur permettant de regagner leurs foyers volontairement. Plusieurs autres mesures ont été prises, en coordination avec la MANUI, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les autres organisations internationales compétentes, le Croissant-Rouge iraquien et les autorités nationales compétentes, pour atténuer leurs souffrances et préparer leur retour en toute sécurité. Le 12 janvier, le Ministère iraquien des déplacements et des migrations a annoncé que certains succès avaient été enregistrés en ce qui concerne la question des déplacements internes, puisque 47 camps ont été fermés au cours des six derniers mois, et 66 000 familles sont retournées dans leur région une fois que des conditions appropriées avaient été mises en place, en coopération avec les gouvernements locaux et les institutions chargées de la sécurité, conformément au programme du Gouvernement visant à mettre fin aux déplacements. Le Ministère a annoncé la fermeture prochaines de plusieurs camps, dont le camp de Salamiyah et le camp d'Amiriyet el-Fallouja à Anbar, et a indiqué qu'il travaillait en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en vue de la fermeture du camp de Jad'ah à Ninive. Le Gouvernement a également élaboré un plan avec l'OIM pour reconstruire les maisons détruites des personnes déplacées, et ce plan est actuellement mis en œuvre sur le terrain. La crise des déplacements internes est également liée aux besoins humanitaires nationaux. Selon les rapports pertinents de l'ONU, le plan de réponse humanitaire 2020 pour l'Iraq prévoyait la mise en œuvre de 128 activités, avec des besoins financiers de 662,2 millions de dollars au total, dont 397,4 millions de dollars non liés à la pandémie et 264,8 millions de dollars pour la riposte à la pandémie afin de couvrir les besoins humanitaires dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, l'hygiène, la sensibilisation, la sécurité

alimentaire et la gestion des camps de personnes déplacées. Mon gouvernement a facilité l'acheminement de l'aide humanitaire internationale en prenant une série de mesures. Il a fourni des subventions d'urgence, une aide alimentaire et des projets d'activités génératrices de revenus destinés aux personnes déplacées, et a versé une contribution supplémentaire au fonds de reconstruction des zones touchées par des opérations terroristes. Le plan d'urgence ou le plan national qui sera lancé comprendra des montants importants, en coopération avec les organisations internationales, pour préparer les maisons des déplacés en vue de leur retour. Le Gouvernement a collaboré avec des organisations internationales, les ministères compétents et les autorités locales et les consultés pour s'assurer que l'aide humanitaire arrive à destination, selon les besoins et sans exception ni discrimination. Des réunions de consultation régulières ont été organisées par les bureaux des organisations internationales et des institutions internationales compétentes afin de discuter des obstacles à l'accès humanitaire, de trouver des solutions durables et de traiter tout problème urgent. À cet égard, mon gouvernement souligne la nécessité pour les institutions spécialisées concernées de répondre aux besoins humanitaires nationaux, d'autant plus que la menace liée à la COVID-19 persiste. Il apprécie l'aide précieuse fournie par les pays donateurs, notamment les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Canada, le Japon et la Commission européenne, pour répondre à l'ampleur des besoins.

Je suis également heureux de souligner les récentes évolutions relatives au processus électoral, dont la plus importante est le report des élections anticipées au 10 octobre. Le 17 décembre 2020, la Chambre des députés a promulgué une loi sur le financement des élections anticipées, allouant 329 milliards de dinars irakiens et divisant l'Iraq en 83 circonscriptions électorales. La Haute Commission électorale indépendante a annoncé qu'au 11 janvier 2021, 433 partis s'étaient inscrits pour participer aux prochaines élections. Dans une avancée majeure, la Commission a annoncé qu'elle avait terminé le processus d'obtention des dispositifs de vote électronique selon le calendrier établi en accord avec une société étrangère, précisant qu'il y avait, selon ses estimations, 58 915 bureaux de vote en Iraq et à l'étranger. La Commission a donc achevé le processus d'obtention des dispositifs de vote électronique dans le respect du calendrier opérationnel du processus électoral, les données biométriques de plus de 14 millions d'électeurs ayant été enregistrées, sur un total de 26 millions d'électeurs, ce qui donne un taux d'enregistrement de 56 %.

Le Gouvernement irakien s'attache sérieusement à créer un environnement propice au dialogue avec les autorités locales de la Région du Kurdistan, en particulier concernant le prochain budget, le contrôle des points de passage de la frontière et la gestion des ressources pétrolières. À cet égard, je tiens à informer le Conseil que les réunions sont intensives et se poursuivent, et qu'elles ont pour objectif de parvenir à un accord durable sur le budget, deux délégations de la région se rendant à Bagdad. L'accord du 9 octobre conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à propos des mesures administratives, de services et de sécurité à Sinjar, province de Ninive, est entré en vigueur le 21 novembre. Le commandement des opérations conjointes a confirmé que l'application des dispositions relatives à la sécurité avait commencé le 1^{er} décembre 2020.

L'Iraq a poursuivi ses efforts visant à renforcer ses relations et à établir des partenariats avec les pays voisins et ses partenaires internationaux. Par exemple, dans le domaine du développement économique, la quatrième réunion du Conseil de coordination irako-saoudien s'est tenue à Bagdad le 8 novembre 2020 au niveau des Ministres des affaires étrangères. Les deux parties ont réaffirmé leur détermination à renforcer les relations bilatérales afin de coordonner leurs positions sur les questions pétrolières, de coopérer dans la lutte contre le terrorisme, d'appuyer la stabilité régionale et de renforcer les relations commerciales.

Depuis novembre 2020, mon gouvernement s'est attaché à lancer des dialogues coopératifs et stratégiques avec de nombreux pays, ce qui s'est traduit par un certain nombre de visites officielles de haut niveau, le Premier Ministre s'étant rendu à Ankara et à Amman. Le Ministre des affaires étrangères a également effectué des visites officielles, notamment à Moscou, en vue de renforcer les liens bilatéraux, y compris économiques, avec les partenaires internationaux.

Au cours de la période considérée, le Gouvernement iraquien a accueilli des délégations du Royaume-Uni, conduite par le Ministre d'État pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, James Cleverly, de l'État de Palestine, de la Norvège et des États-Unis. Les questions abordées au cours de ces réunions portaient notamment sur la promotion des relations bilatérales ; l'évolution des conditions de sécurité et de la situation à l'échelle nationale et régionale ; la poursuite de la coopération pour lutter contre l'État islamique d'Iraq et du Levant ; et les efforts de reconstruction en Iraq.

La politique iraquienne d'interaction régionale et internationale vise à renforcer le rôle du pays au niveau régional afin de consolider la stabilité et la sécurité pour aller vers un avenir meilleur et prospère pour la région.

Mon pays, l'Iraq, place l'idée de coopération au centre de ses relations avec le Koweït et se conforme aux obligations énoncées au paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013), notamment en recherchant les dépouilles des Koweïtiens disparus et les biens koweïtiens, et en continuant à couvrir les versements d'indemnisation en temps voulu.

L'Iraq continue de faire la preuve qu'il est pleinement déterminé à payer les indemnités en temps voulu. Son dernier paiement a été effectué le 26 janvier pour un montant de 270 millions de dollars. L'Iraq s'efforce également de respecter son engagement à restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales. À cet égard, l'Iraq a remis 362 000 objets aux autorités koweïtiennes depuis 2018, ainsi qu'un autre ensemble de biens et d'archives. Il poursuit ses efforts laborieux pour localiser une autre collection d'archives koweïtiennes qui auraient dû être livrées par le Ministère iraquien des affaires étrangères en avril 2020. Cette livraison a été reportée en raison de circonstances liées à la pandémie de COVID-19.

En ce qui concerne la question des personnes disparues, l'Iraq se félicite de l'annonce faite par les autorités koweïtiennes selon laquelle les restes de 20 des 69 personnes disparues dont les dépouilles ont été remises en deux fois depuis août 2019 ont été identifiés. Dans le même temps, l'Iraq prie la Commission tripartite et l'État du Koweït d'accélérer le processus d'annonce des résultats des tests ADN effectués sur les dépouilles des 49 autres personnes et de procéder à une annonce au plus tôt.

Les élections anticipées à venir sont une composante essentielle du programme de réforme que le Gouvernement iraquien s'est engagé à mettre en place. Compte tenu de leur importance vitale, mon gouvernement a adressé une lettre datée du 18 novembre 2020 à la présidence du Conseil de sécurité pour demander l'appui de l'ONU en matière d'observation électorale.

L'instauration et le renforcement de la confiance des citoyens dans le processus électoral est un facteur clef pour assurer le succès du pilier le plus important de la démocratie, à savoir les élections. Le Gouvernement et le peuple iraqiens sont convaincus que la neutralité de l'ONU et le professionnalisme de son personnel permettront d'établir des normes d'intégrité et de transparence pour le processus électoral. C'est cette confiance que mon gouvernement souhaite mettre à profit pour renforcer et rétablir la confiance des électeurs dans l'ensemble du processus, ce qui

les incitera à participer activement, afin que la volonté du peuple s'exprime dans les résultats des élections. Ces résultats, à leur tour, se traduiront par la formation d'un gouvernement qui tire sa force d'un large soutien populaire et qui est capable de relever divers défis, de consolider la stabilité et de lutter contre le terrorisme.

Mon gouvernement comprend que la nouvelle date des élections donne à l'ONU le temps de répondre plus efficacement à la demande iraquienne tout en respectant la souveraineté du pays et en coopérant avec les autorités nationales compétentes.

Le Gouvernement iraquien est en contact avec la présidence du Conseil de sécurité concernant sa demande d'aide auprès de l'ONU pour garantir le succès du processus électoral en Iraq. À cet égard, deux lettres ont été adressées à la présidence du Conseil de sécurité concernant la fourniture d'un appui et d'observateurs électoraux.

En conclusion, je voudrais souligner que le temps qui reste avant les prochaines élections est précieux. Nous espérons que les membres du Conseil en feront un usage optimal en répondant positivement à la demande d'observateurs des Nations Unies formulée par l'Iraq.
